



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Cabinet du Préfet

Nancy, le

NOTE DE SECURITE **en application du télégramme du Ministre de l'Intérieur du 17 juillet 2016**

Nom de l'événement / date

Réunion préparatoire du *et du*

Annexes :

- Liste des participants à la réunion préparatoire
- Plans
- Arrêtés municipaux
- Annuaire d'urgence

Description de la manifestation

1. Programme de la manifestation

2. Description des lieux et du parcours

3. Participants à la manifestation

Sur l'ensemble de la manifestation, personnes sont attendues, (nombre total + nombre de personnes en instantané)

Dispositif de sécurité publique

1. Dispositif de sécurité prévu par les organisateurs

Le responsable sécurité est ,

Un dispositif de filtrage est mis en place à partir de le pour

Un dispositif de blocage des accès « véhicules », ainsi qu'un barrièrage et des points de filtrage seront mis en place à compter de h le afin de rendre totalement étanche le périmètre concerné (voir plan).

Les **points de barrage avec dispositif anti-percussion** sont les suivants

Ces points seront libérés immédiatement en cas d'intervention des secours (prescription de la présence permanente d'un agent à proximité du véhicule en capacité de le déplacer).

Les accès « piétons » seront filtrés à partir de le . Les **points de filtrage piétons** sont les suivants (voir plan) :

-

Les organisateurs ont fait appel à la **société de sécurité privée** , avec **agents de sécurité** :

- **responsable : nom + numéro de téléphone**
- ? agents de sécurité seront sur site , et auront en charge le contrôle des accès, assureront une présence dynamique sur , interviendront en renfort de certains points de filtrage si nécessaire, participeront à la gestion du public ...

Les agents de sécurité privée sont habilités à effectuer des **palpations de sécurité**. Dans la mesure du possible un personnel masculin et un personnel féminin de la société de sécurité seront présents pour procéder aux palpations de sécurité. Dans le cas contraire, les agents seront munis de détecteurs de métaux pour autoriser la fouille des personnes de sexe féminin.

Les organisateurs ont prévu la **présence de ? bénévoles**

- ? bénévoles en charge de
-

L'ensemble des bénévoles et des agents de sécurité privée seront informés sur leurs missions par le biais d'un temps de briefing réalisé le

La sécurité municipale sera présente avec policiers municipaux, **répartis comme suit** :

-
- véhicules qui seront utilisés pour

La police municipale sera en charge de

2. Dispositif prévu par la direction départementale de la sécurité publique

Total des effectifs mobilisés : effectifs

Effectifs DDSP : effectifs

Unités de force mobile : effectifs

Missions des agents de la DDSP et des effectifs UFM :

-

3. Coordination direction départementale de la sécurité publique / police municipale

La coordination en matière de sécurité publique est assurée par

4. Autres mesures prises par l'État

Total des effectifs mobilisés : effectifs

Un Poste de Commandement Opérationnel sera activé à le à compter de afin de centraliser l'ensemble de l'information relative aux manifestations et d'organiser une veille concernant les conditions de circulation ...

Dispositif de sécurité civile

1. Association agréée de sécurité civile

Nom

Nom du responsable : (+ numéro de téléphone)

Effectifs (nombre et composition) :

Positionnement des postes de secours :

-

Les organisateurs devront rappeler à l'association agréée les consignes suivantes :

- L'association devra renforcer ses moyens en pansements compressifs et garrots permettant de faire face à des blessures par balles.
- Les secouristes doivent rester en retrait du public pour ne pas être des cibles et être en capacité d'intervenir.

Les secouristes devront préciser l'endroit auquel devra se présenter le VSAV en cas d'évacuation d'une victime.

2. Moyens du service départemental d'incendie et de secours

Le SDIS localisera un point de rassemblement des moyens (PRM) qui sera décidé en collaboration avec les forces de sécurité intérieure en fonction des événements.

Le centre de secours le plus proche, la caserne , se situe à kilomètre de la manifestation.

3. Dispositif d'évacuation

Le responsable sécurité est chargé de l'évacuation du public.

Le public pourra évacuer le site au niveau de ...

En cas d'accident majeur nécessitant l'évacuation du site, le dispositif de sonorisation présent sur la scène sera utilisé ainsi que ... pour diffuser un message d'alerte.

Mesures de police administrative

1. Mesures de police administrative prises par l'État

- Arrêté préfectoral n°

2. Mesures de police administrative prises par la ville de

Arrêté municipal n°

Le maire de

Le préfet

L'organisateur

Annexe 1 - Liste des participants à la réunion préparatoire du

Annexe 2 - Liste des participants à la réunion préparatoire du